

Fédérale Assurance renforce sa croissance avec l'acquisition d'IBIS Insurance

Bruxelles, le 21 octobre 2026 – Fédérale Assurance a conclu un accord en vue de l'acquisition d'IBIS Insurance SA. Grâce au savoir-faire technique, au solide portefeuille d'assurances incendie et aux solutions B2B spécialisées d'IBIS Insurance, l'assureur belge élargit son offre de produits, renforce son expertise et diversifie ses canaux de distribution. L'emploi sera intégralement maintenu. IBIS Insurance conservera son indépendance opérationnelle et rien ne changera, ni pour les courtiers, ni pour les clients finaux.

Une expertise complémentaire au service de la croissance

IBIS Insurance est un souscripteur mandaté* spécialisé dans les assurances IARD, proposant notamment des solutions d'assurance pour les risques incendie et risques connexes, le bris de machines, l'omnium camions, autobus et autocars, les dégâts causés par la grêle aux cultures ainsi que les assurances « fine art ». Une gamme de produits qu'elle commercialise exclusivement par l'intermédiaire des courtiers. Cette offre est parfaitement complémentaire aux activités de Fédérale Assurance et de ses filiales BDM et Optimco.

Cette transaction s'inscrit dans la stratégie de croissance durable de Fédérale Assurance qui, en complément de sa croissance organique, poursuit une diversification équilibrée de ses activités afin d'élargir sa gamme de produits et de renforcer sa présence dans le canal du courtage.

« IBIS Insurance est depuis de nombreuses années un partenaire de confiance, reconnu pour son expertise technique approfondie, ses solutions sur mesure pour des marchés de niche et la qualité de son service aux courtiers », déclare Tom De Troch, CEO de Fédérale Assurance. « Ensemble, nous renforçons notre offre et créons de nouvelles opportunités de croissance, dans le respect de l'identité, de l'expertise et du savoir-faire propres à IBIS Insurance. »

Continuité pour les collaborateurs, les courtiers et les clients

IBIS Insurance conservera sa propre orientation commerciale et continuera à opérer de manière indépendante sur le plan opérationnel, avec le soutien de Fédérale Assurance en tant qu'actionnaire de référence stable. Tous les emplois au sein d'IBIS Insurance seront maintenus. Les collaborateurs continueront ainsi à jouer un rôle essentiel dans le développement futur de l'entreprise.

« Nous envisageons cette nouvelle étape avec confiance », déclare Thierry Van der Straeten, CEO d'IBIS Insurance. « Le pouvoir de décision reste en Belgique et nous conservons la marge de manœuvre nécessaire pour poursuivre le développement de notre propre approche. Avec Fédérale Assurance, nous pourrions renforcer notre offre de produits, poursuivre la professionnalisation de nos activités et développer davantage notre collaboration avec les courtiers. »

À propos de Fédérale Assurance

Fédérale Assurance est une société d'assurance mutuelle fondée en 1911 par un groupe d'entrepreneurs du secteur de la construction. Aujourd'hui encore, le secteur de la construction en Belgique figure parmi ses principaux marchés cibles. Avec une part de marché globale de 1,7 % en assurance vie et non-vie (2025)** et un total de bilan consolidé de 4,2 milliards d'euros (2025), Fédérale Assurance figure parmi les 15 principaux assureurs en Belgique. Fédérale Assurance emploie environ 700 collaborateurs.

Plus d'informations sur Fédérale Assurance : www.federale.be.

À propos d'IBIS Insurance

IBIS Insurance a été créé il y a 30 ans par et pour des courtiers d'assurances. Le but étant de trouver des solutions alternatives pour couvrir des risques industriels et spéciaux difficiles à placer sur le marché belge.

Au fil des années, IBIS Insurance s'est diversifié, s'est développé et a étendu sa gamme de produits vers les risques simples et des produits de niche, comme le Fine Art, la couverture grêle sur cultures, tous risques chantiers, omnium camions, autobus, autocars, bris de machines, etc...

C'est ainsi que le produit First of IBIS a vu le jour, une véritable police « tous risques sauf » pour les villas, les maisons de standing et les châteaux. Également en formule « Tous Risques sauf », le produit Cocoon of IBIS, pour les immeubles à appartements, buildings, bureaux, lauréat 9 ans d'affilée des trophées Decavi .

IBIS Insurance assure aussi les exploitations agricoles, les commerces, le secteur Horeca, les garages, toutes les PME en général.

Le canal de distribution des produits se fait exclusivement via son réseau de courtiers d'assurances.

Plus d'informations sur IBIS Insurance : www.ibis-insurance.be.

* Un souscripteur mandaté constitue un statut spécifique au sein du secteur de l'assurance. Il conçoit et commercialise ses propres produits et contrats d'assurance, tout en s'appuyant sur un ou plusieurs assureurs pour porter le risque sous-jacent. Actif exclusivement via le canal du courtage, le souscripteur mandaté assure l'ensemble de la gestion du contrat : élaboration des offres et tarification, analyse et acceptation des risques, émission des polices, ainsi que gestion et règlement des sinistres. L'assureur partenaire intervient quant à lui en qualité de porteur du risque (« risk carrier »).

** Source : Assuralia.

Des questions ?

Contact presse

Olivier De Backer - olivier.debacker@federale.be - [025090406](tel:025090406) | Fédérale Assurance